

AGRICULTURE DE MONTAGNE

Un avenir possible malgré les nuages

Pierre-André Cordonier

L'agriculture de montagne devra affronter de nombreux défis ces prochaines années. Comment peut-elle les relever? Le point sur un sujet qui touche au cœur de l'identité suisse.

La politique agricole en montagne est un élément important dans le soutien aux régions périphériques. Pour preuve, le thème est plusieurs fois mentionné dans la réponse du Conseil fédéral au postulat Brand le 13 novembre dernier. Le conseiller national Heinz Brand (UDC/GR) s'inquiétait en 2015 de la détérioration de l'économie des régions de montagne et demandait au Gouvernement de proposer les mesures les mieux à même d'y remédier.

Mais l'agriculture de montagne souffre-t-elle davantage qu'ailleurs? Selon les statistiques de l'OFS, la diminution du nombre d'exploitations suit la même courbe qu'en plaine, soit une baisse de 1,5% de 2017 à 2018, passant de 14303 à 14092, contre 22940 respectivement 22586 pour les exploitations de plaine. Sur le long terme, l'évolution est aussi équivalente avec 1,9% en domaines qui disparaissent entre 2000 et 2018. On comptait 19968 exploitations en montagne en 2000 et 31612 en plaine. Seules les régions de collines se démarquent avec une érosion plus faible.

Selon Marc Gilgen, collaborateur scientifique en développement rural à Agridea, les régions de montagne s'en sortent plutôt bien et la baisse du nombre d'exploitations n'est pas plus marquée qu'en plaine, tout en précisant que l'érosion est plus importante chez celles à temps partiel.



Les coûts de construction et des machines sont plus lourds en montagne.

P.-A. CORDONIER

Ce phénomène est d'ailleurs ce qui frappe au premier abord. Depuis 2000, le nombre d'exploitations à temps partiel s'érode de 3,1% en montagne contre 1,9% en plaine et 1,2% en régions de collines. De 2017 à 2018, le recul est de 3,4% en plaine, de 2,8% en montagne, et de 1,3% en zone de collines.

Moins de temps partiel

Pour Thomas Egger, directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), cette diminution des exploitations à temps partiel est un mauvais signe. «Dans beaucoup de régions de montagne, comme en Valais, les paysans ont souvent besoin d'un revenu annexe pour tourner. Si elles disparaissent, ce

sent des terrains qui ne sont plus entretenus ou à la charge de la commune, des savoir-faire qui disparaissent. Or, les exigences supplémentaires pour la formation dans le cadre de la PA22+ vont les pénaliser. Les exploitations de plus de 0,5 UMOS ne peuvent pas y déroger. Il est à craindre qu'elles seront plus nombreuses à jeter l'éponge». A noter que les agriculteurs touchant déjà des paiements directs ne devront pas remplir ces nouvelles exigences.

Pour Marc Gilgen, cette évolution est à nuancer. «Un renforcement des exploitations à plein temps signifie aussi plus de professionnalisme, des investissements plus importants à disposition. Générale-

ment, ces exploitations sont reprises par des jeunes qui travaillent en famille et sont très motivés. Elles ont plus de résilience. Les entreprises à temps partiel vivent souvent financièrement grâce à l'apport d'autres activités. Ce sont les premières à sombrer en cas de difficulté».

Mais le collaborateur d'Agridea craint tout de même la diminution des actifs. «En montagne, les liens sont plus forts qu'en plaine entre la population, les familles et les agriculteurs. C'est un avantage. Si le nombre d'exploitation diminue trop, on peut craindre une altération de ces liens et une baisse de la visibilité de l'agriculture. Elle pourrait être compensée par une plus forte pré-

sence des produits locaux sur les marchés».

Transformation et valeur ajoutée

Et l'on en vient au principe qui met tout le monde d'accord: les régions de montagne n'ont que peu d'avenir dans les filières industrielles. «Il faut développer la transformation et la mise en valeur des produits sur place, c'est incontournable», insiste Marc Gilgen. Même son de cloche de la part de Thomas Egger: «Il faut promouvoir la transformation et la valeur ajoutée en développant le potentiel énorme de synergie avec le tourisme. Chaque hôtel devrait proposer un petit-déjeuner avec des produits locaux».

La PA22+ va dans ce sens, puisque non seulement elle maintient la politique de soutien de la PA 2014-2017, par le biais notamment des Projets de développement régionaux (PDR), mais propose également la mise en place de Stratégies agricoles régionales (SAR) qui mettent un accent particulier sur les mesures de durabilité adaptées aux conditions locales.

Marc Gilgen met en garde toutefois contre la complexité de ces projets collectifs, lourds et longs à concrétiser et souvent grevés de beaucoup d'incertitudes. «Il ne faudrait pas brader non plus l'initiative individuelle qui permet des adaptations rapides, dans la droite ligne de l'encouragement à l'esprit d'entrepreneur.» Une crainte que l'Office fédéral de l'agriculture estime pourtant non fondée.

Soutiens renforcés

En conclusion, le futur de l'agriculture de montagne ne paraît pas si sombre. Déjà bien adaptée aux conditions locales, survie oblige, la montagne devrait pouvoir bénéficier d'un soutien renforcé aux infrastructures et à la promotion de ses produits dans le cadre des SAR.

Mais, pour Marc Gilgen, il s'agira tout de même d'accepter une déprise dans les zones d'estivage les plus difficiles et de concentrer les efforts là où cela vaut la peine, en intégrant la politique agricole dans une réflexion plus vaste vers un système alimentaire durable; un système «dans lequel l'agriculture joue un rôle essentiel, mais n'en porte pas seule la responsabilité». Il s'agira aussi, selon Thomas Egger, d'accorder plus flexibilité par rapport à la LAT notamment et de renforcer le service universel et les structures indispensables à une économie d'avenir.

C'est vous qui le dites

Quels sont les défis auxquels vos exploitations sont confrontées et quelles sont les solutions?



Philippe Reichenbach
Agriculteur bio au-dessus de la Chaux-de-Fonds (NE), à 1150 mètres

«Le plus gros problème dans nos régions en altitude est le prix payé au producteur. Des paiements directs, on en a pas mal, mais les coûts de production sont très élevés, avec un prix de revient du lait à 1,50 franc, on ne s'en sort pas dans la filière industrielle. Si j'étais resté en production de lait de centrale, je ne serai plus là aujourd'hui. Heureusement j'ai pu livrer pour le Gruyère dès 2009, puis passer en bio en 2012. Désormais, mon épouse et moi pouvons faire des projets tout en restant une exploitation à taille familiale. Nous avons eu aussi l'occasion d'acquérir du terrain. Ce sont de gros investissements et ça met une forte pression sur l'exploitation. Nous attendons que notre fils nous rejoigne, car avec un employé, ce serait très difficile. Mais, à mon avis, tout le monde ne peut pas générer de la haute valeur ajoutée en montagne et je me bats aussi pour un prix du lait industriel correct. La grande majorité qui livre du lait de centrale ne survit que grâce à un revenu extérieur. S'agrandir au détriment du voisin ne me plaît pas et je doute que cela résolve tout. Il y aura plus de travail et pas nécessairement un revenu qui suit.» PAC



Laurent Ecoeur
Agriculteur à Val-d'Illiez (VS) et président de la coopérative Promovi

«Les Projets de développement régionaux (PDR) sont une bonne solution afin d'avoir de meilleures perspectives à l'avenir. Cela permet de revaloriser la filière de lait là où c'est possible. Car le gros problème est le prix du lait de centrale. Dans le cas de la Société coopérative de promotion et vente des produits laitiers du val d'Illiez (Promovi), nous avons compris, suite à une étude, qu'il n'aurait pas été économiquement rationnel de développer une fromagerie commune. La production fromagère reste donc chez les agriculteurs. Le produit garde ainsi sa typicité. Par contre, la création d'une cave d'affinage libère les producteurs d'un gros travail et permet un gain d'efficacité. En rapatriant la matière première, le prix du lait a pu être augmenté. Nous avons aussi l'avantage d'offrir du fromage en station de montagne en fin d'année, avant les autres fromageries. Dans le futur, nous pourrions renforcer la structure d'affinage avec des critères de qualité définis pour les fromages et une meilleure promotion et gagner ainsi des parts de marché. Un quart de la production est actuellement vendu via la cave et la coopérative de vente La Cavagne.» PAC



Michel Amey
Agriculteur dans la région de Montbovon (FR)

«En montagne, la charge de travail est importante et comme une partie de mon exploitation est en forte pente, beaucoup de travaux doivent encore s'effectuer manuellement. Cette situation est cependant surmontable grâce au soutien de ma famille. Je ne me verrais pas monter à l'alpage sans ma femme et mes enfants. Je constate autour de moi que l'agriculture de montagne dans nos régions doit beaucoup à l'engagement des épouses des paysans. Les coûts de construction sont aussi plus élevés, puisque les charpentes doivent pouvoir supporter d'importantes charges dues à la neige, ce qui revient plus cher. En tant que producteur de lait pour le Gruyère AOP et fabricant de fromage L'Etivaz AOP, je suis satisfait du prix des produits. Les difficultés auxquelles nous devons actuellement faire face sont de mon point de vue les charges administratives de plus en plus importantes ainsi que la diminution de la main-d'œuvre. Malgré cela, je suis persuadé que l'agriculture de montagne a encore un bel avenir devant elle car les paysans de montagne sont des gens passionnés et déterminés.» PAC

Un revenu plus faible en montagne

Le revenu agricole en région de montagne progresse de 2,6% entre 2017 et 2018, contre +5% en zone de plaine et +4% dans les régions de collines. Quant au revenu réalisé hors de l'agriculture, le contraste entre les régions est remarquable. Il a progressé de 4% en plaine (sans inclure les communautés d'exploitation) et de 1,2% en régions de collines alors qu'il régresse de 5,4% en zone de montagne.

Selon le Rapport agricole 2019, les exploitations de montagne dégagent un revenu total, communautés d'exploitation incluses, de plus de 55200, contre 87390 fr. en plaine et près de 62000 en région de collines. Si l'on exclut les communautés d'exploitation, plus de 28300 fr. sur près de 54000 sont gagnés hors de l'agriculture en montagne. Ces montants sont respectivement de 33210 pour 115400 fr. en plaine et 33530 pour 92730 fr. en régions de collines. «Le revenu par unité de travail est, dans les régions de plaine, supérieur de 40% à celui réalisé dans les régions des collines (46500 fr.), et de 68% supérieur à celui réalisé dans les régions de montagne (38900 fr.)», complète le rapport.

Le nombre de personnes active baisse à un taux moins

rapide que celui des exploitations (lire l'article ci-dessus). De 2017 à 2018, le nombre d'actifs se contracte de 1% en montagne, de 37160 à 36784, pour un total de 152440, toutes régions confondues. Ce taux est de -0,7% en plaine et de -1,4% en collines. Ils étaient encore plus de 49700 en 2000 à être agriculteurs de montagne.

Surface agricole stable

La surface agricole utile, qui ne comprend pas les alpages, a peu bougé de 2000 à 2018, passant de 284886 ha à 283150 hectares. Une vingtaine d'hectares ont été perdus entre 2017 et 2018. En plaine, la SAU est passée de près de 510400 ha en 2000 à plus de 491800 ha en 2018. Le nombre d'unités gros bétail est stable, baissant de 0,3% entre 2000 (324180 UGB) et 2018 (307455 UGB) et de 0,1% entre 2017 et 2018.

Quant aux régions d'estivage, le nombre d'exploitations est passé de 7472 à 6682 entre 2003 et 2018. «Toutefois, le niveau de charge usuelle en bétail est demeuré relativement stable dans l'ensemble. Avec le temps, la taille des exploitations d'estivage a eu tendance à augmenter en raison de leur fusion ou de leur reprise par d'autres exploitations voisines», explique le rapport. PAC